



RÉGIME D'ÉPARGNE COLLECTIF

Formule d'avis de retrait

Renseignements sur le titulaire du régime (employé/conjoint) - En caractères d'imprimerie

Nom (prénom, initiale, nom de famille)		Numéro de compte (reportez-vous à votre relevé)	
Adresse, n° du bureau		Ville, province, code postal	
Téléphone à domicile	Téléphone au travail	NAS du salarié	
Options de prestation des services	<input type="checkbox"/> RBC Banque Royale	<input type="checkbox"/> RBC Dominion valeurs mobilières	<input type="checkbox"/> RBC Placements en Direct
Type de compte	<input type="checkbox"/> Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif)	<input type="checkbox"/> Comptes de placement collectif (CPC)	<input type="checkbox"/> Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)

Veuillez choisir l'option A ou l'option B.

<input type="checkbox"/> Option A : Retrait* IMPORTANT : Les retraits ne peuvent s'effectuer qu'à partir d'un compte d'épargne et/ou d'un certificat de placement garanti (CPG) remboursable.
<input type="checkbox"/> Retirer un montant partiel de _____ \$ ou <input type="checkbox"/> le montant total de mon compte d'épargne
<input type="checkbox"/> Retirer un montant partiel de _____ \$ ou <input type="checkbox"/> le montant total de mon certificat de placement garanti remboursable
Numéro de certificat (CPG) _____
<input type="checkbox"/> Pour les REER collectifs seulement : Retrait d'un Régime d'accession à la propriété ou d'un Régime d'encouragement à l'éducation permanente - veuillez joindre le formulaire T1036 ou RC96 de l'ARC
Les cotisations versées au REER du client moins de 90 jours avant un retrait ne peuvent être incluses dans le montant du retrait.
<u>Paiement du produit</u>
<input type="checkbox"/> Veuillez envoyer un chèque à l'adresse indiquée ci-dessus.
<input type="checkbox"/> Versez à mon compte à : N° d'unité : _____ Numéro de l'institution : _____
Numéro de compte : _____

Voir les Renseignements importants en page 2 pour plus de détails. Dans le cas d'un versement à un compte détenu auprès d'une autre institution financière, veuillez joindre un chèque personnalisé portant la mention « NUL ». Si vous omettez de fournir un chèque annulé, les fonds seront envoyés à l'adresse figurant dans nos dossiers.

<input type="checkbox"/> Option B : Transfert
<input type="checkbox"/> Transférer le compte en utilisant la formule de transfert ci-jointe

Autorisation du titulaire du régime (employé/conjoint)

IMPORTANT : Les retraits ne peuvent s'effectuer qu'à partir d'un compte d'épargne et/ou d'un certificat de placement garanti (CPG) remboursable.

Je comprends que toutes les sommes reçues par moi sont imposables en vertu des lois fiscales et peuvent être assujetties à des retenues d'impôt à la source. Je comprends aussi que je ne peux retirer les sommes placées dans un CPG non remboursable avant l'échéance.

Signature du titulaire du régime

Date

Confirmation du promoteur du régime (employeur) (à remplir par les promoteurs du régime seulement)

- **Comptes RPDB** : Si l'employé n'a pas encore de droits acquis, désirez-vous le soustraire aux exigences normales à cet égard ? Oui
- **Pour les REER collectifs**: La signature du promoteur n'est pas nécessaire pour un régime d'accession à la propriété (RAP), un régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) ou pour des cotisations excédentaires.

Nom du promoteur du régime (employeur)

Numéro du régime collectif

Nom du signataire autorisé du promoteur du régime

Téléphone

Signataire autorisé du promoteur du régime

Date

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Les renseignements suivants vous aideront à remplir la formule d'avis de retrait. Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec RBC au (1-888-769-2566).

Demandes de retrait

Nota :

- 1) Les retraits à partir d'un compte RBC Banque Royale ne peuvent s'effectuer qu'à partir d'un compte d'épargne et/ou d'un certificat de placement garanti (CPG).
 - Les **titulaires de compte RBC Banque Royale** qui souhaitent passer d'un compte de fonds communs de placement à un compte d'épargne peuvent se rendre à leur succursale RBC ou communiquer avec RBC au (1-888-769-2566). Il est également possible de transférer un solde à un compte d'épargne au moyen de nos services bancaires en direct.
 - Les **titulaires de compte RBC Placements en Direct** doivent communiquer avec le service à la clientèle de RBC Placements en Direct au 1 800 769-2560 pour soumettre cette formule.
 - Les **titulaires de compte RBC Dominion valeurs mobilières** doivent communiquer avec leur conseiller en placement à RBC Dominion valeurs mobilières pour fournir des instructions de retrait.
- 2) Les CPG liés au marché et les CPG non remboursables ne peuvent être remboursés avant leur échéance. Un remboursement partiel ne doit pas réduire la valeur du capital du CPG en deçà du minimum requis).
- 3) **Pour les REER collectifs seulement** : Dans le cas des demandes d'un Régime d'accession à la propriété ou d'un Régime d'encouragement à l'éducation permanente, la présente formule sera retournée si elle est présentée en l'absence de la formule de l'ARC dûment remplie.
- 4) Les demandes de retraits seront traitées dans les 48 heures d'affaires suivant la réception au Centre d'Avantage Collectif.

Demandes de transfert

- **Pour les titulaires de compte RBC Banque Royale**, les demandes de transfert peuvent être traitées directement à partir d'un compte RBC Banque Royale.
 - La formule de transfert doit être incluse.
- **Les titulaires de compte RBC Placements en Direct** doivent communiquer avec le service à la clientèle de RBC Placements en Direct au 1 800 769-2560 pour soumettre cette formule.
- **Les titulaires de compte RBC Dominion valeurs mobilières** doivent communiquer avec leur conseiller en placement à RBC Dominion valeurs mobilières pour fournir des instructions de transfert à une autre institution financière.

Nota : La signature du promoteur n'est pas requise pour des transferts de compte à l'intérieur d'un même régime "Avantage collectifs".

La signature du promoteur est obligatoire pour des transferts de compte sortant d'un régime "Avantage collectifs".

Paiement du produit

Veuillez cocher le choix approprié et fournir les renseignements pertinents. Si aucune option de paiement n'est sélectionnée, les fonds seront envoyés à l'adresse figurant dans nos dossiers.

Autorisation du titulaire du régime

La présente section renferme des renseignements importants qu'il vous faut lire avant de signer la formule. La signature du membre du régime (employé/conjoint) est requise pour le traitement d'un retrait.

Confirmation du promoteur du régime (employeur)

La présente section doit être remplie par le promoteur du régime (votre employeur).

Veillez envoyer votre formule dûment remplie :

par *courriel*:

rbcgroupadvantageredemptions@rbc.com **OU**

Par la *poste* à :

Avantage collectifs, Centre des services

1, Place Ville-Marie, C.P. 6001, succ. A, centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3A9

OU

Par *télécopieur* au :

1 800 263-7777